



**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™**

## A1 : Produits à base d'eau

**FICHE TECHNIQUE SANTÉ/SÉCURITÉ**  
(Conforme à OSHA 29 CFR 1910.1200)

### SECTION I – IDENTIFICATION DU PRODUIT

The QUIKRETE® Companies  
5 Concourse Parkway, Suite 1900  
Atlanta, GA 30328

Numéro de téléphone d'urgence  
INFOTRAC 800 535-5053  
Numéro de téléphone pour informations  
800 282-5828

SDS A1  
Révision : mai-17

**QUIKRETE® Nom du produit**

**N° code**

ADHÉSIF POUR BÉTON

9902

**UTILISATION DU PRODUIT :** ADDITIF AU LATEX ADHÉSIF LES PRODUITS À BASE DE CIMENT PORTLAND

VOIR LA PLUS RÉCENTE RÉVISION DE CE DOCUMENT À [WWW.QUIKRETE.COM](http://WWW.QUIKRETE.COM).

### SECTION II – IDENTIFICATION DES DANGERS

**Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :** Polymère acrylique

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Irritation aux yeux – Catégorie 2B

Sensibilisation cutanée – Catégorie 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique – Catégorie 3

Toxicité orale aiguë – Catégorie 4

#### 2.2a Mot de signalement Avertissement

#### 2.2b Mentions de danger

Cause des irritations aux yeux

Peut provoquer une réaction allergique cutanée

Peut causer une irritation gastro-intestinale, respiratoire ou aux yeux

Une exposition prolongée ou répétée peut causer des irritations cutanées

Dangereux en cas d'ingestion.

**QUIKRETE**<sup>®</sup>**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™**

## 2.2c Pictogrammes



## 2.2d Mentions de danger

Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises.

Portez des gants imperméables, comme le nitrile. Portez une protection pour les yeux et des vêtements de protection.

Ne pas manger, boire ou fumer lorsque vous utilisez ce produit.

Lavez-vous avec soin après la manipulation.

Utilisez uniquement dans un endroit avec une bonne ventilation.

Ne respirez pas les vapeurs.

Si sur votre peau (ou vos cheveux) : Enlevez tout vêtement contaminé et lavez-les avant de les réutiliser. Rincez la peau ou les cheveux à l'eau.

Si dans vos yeux : Rincez avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez vos verres de contact, le cas échéant, et si vous êtes en position de le faire. Continuez à rincer.

Si respiré : Déplacez-vous à l'air frais et installez-vous confortablement.

Si avalé : Rincez la bouche, ne PAS faire vomir.

Si vous remarquez une irritation significative de la peau, consultez un médecin sans attendre.

**Consultez rapidement un médecin, si les symptômes sont importants et persistants.**

Entreposez dans un endroit bien aéré. Assurez-vous que le contenant est bien fermé.

Disposez des contenants en respectant les règlements locaux.

## 2.3 Renseignements supplémentaires

2.3a HNOC – Dangers divers : Sans objet

2.3b Toxicité aiguë inconnue : Aucune

---

### SECTION III – INGRÉDIENTS DANGEREUX/RENSEIGNEMENTS IDENTIFICATEURS

---

**Composants dangereux****CAS N°****% par poids**

Résine de polymère

Sans danger

30-60

SDS A1

QUIKRETE Companies, LLC

5/31/2017

Eau

7732-18-5

40-70

Les gammes de composition sont fournies en raison de la variabilité entre lots.  
Aucun des constituants de ce produit n'est de toxicité inconnue.

---

**SECTION IV – MESURES DE PREMIERS SOINS**

---

**Informations générales :**

Enlevez immédiatement tout vêtement taché par le produit.

**Après l'inhalation :** Si la personne est inconsciente, placez-la sur le côté dans une position stable pour la transporter.

**Après un contact avec la peau :** Enlevez tout vêtement contaminé et lavez-les avant de les réutiliser. Rincez la peau ou les cheveux à l'eau.

**Après un contact avec les yeux :** Rincez avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez vos verres de contact, le cas échéant, et si vous êtes en position de le faire. Continuez à rincer.

**En cas d'avaléme**nt : Traitez de façon symptomatique. Consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à quelqu'un qui est inconscient.

**Symptômes aigus/à retardement :** Consultez rapidement un médecin, si les symptômes sont importants et persistants.

---

**SECTION V – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

---

**5.1 Inflammabilité du produit :** Il s'agit d'un produit à base d'eau qui ne représente aucun danger de feu ou d'explosion précis. La pellicule de polymère sèche brûlera. Le produit contient des niveaux bas de volatils organiques pouvant se dissiper en températures élevées.

**5.2 Moyens d'extinction appropriés :** Traitez pour les matériaux environnants

**5.3 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :** Aucun

**5.3a Produits de combustion :** Aucun

**5.3b Risques d'explosion en présence de substances diverses :** Non-explosif en cas de coups

---

**SECTION VI – MESURES POUR DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

---

**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :** Portez un équipement de protection (voir section VIII). Les personnes non protégées doivent rester éloignées.

**Précautions environnementales :** Ne pas laisser le produit pénétrer le réseau d'égout/les eaux de surface ou la nappe phréatique.



**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™**

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage :**

Disposez de matériau contaminé selon les dispositions de l'article 13. Assurez une ventilation adéquate.

### **Référence aux autres sections**

Voir la section 7 pour les renseignements concernant la manutention sécuritaire.

Voir la section 8 pour les renseignements concernant l'équipement de protection individuelle.

Voir la section 13 pour des renseignements d'élimination.

---

## **SECTION VII – MESURES DE PRÉCAUTIONS À PRENDRE EN MATIÈRE DE MANUTENTION ET D'ENTREPOSAGE**

---

### **Manipulation**

**Précautions à prendre pour garantir une manipulation sans danger :** Assurez une bonne ventilation/évacuation du poste de travail. Portez un ÉPI approprié (voir section 8).

**Renseignements sur la protection contre les explosions et les feux :** Aucune mesure spéciale n'est requise.

### **Entreposage**

**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Aucune exigence particulière.

**Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.

**Autres indications sur les conditions de stockage :** Conservez le contenant bien scellé.

**Utilisation(s) finale(s) précise(s) :** Pas d'autres renseignements importants disponibles.

---

## **SECTION VIII – MESURES À PRENDRE POUR LE CONTRÔLE D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE**

---

### **8.1 Composants avec des valeurs limites à surveiller sur le lieu de travail :**

Composants dangereux	N° CAS	PEL (OSHA) mg/M <sup>3</sup>	VLE (ACGIH) mg/M <sup>3</sup>
Aucune			

### **8.2 Contrôles de l'exposition**

Utilisez une ventilation appropriée afin de conserver les taux d'exposition sous les limites d'exposition recommandées.

### **8.3 Mesures générales de protection et d'hygiène**



**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™**

Maintenez à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux. Retirez immédiatement les vêtements souillés ou contaminés. Lavez toujours les mains avant les pauses et en fin de travail. Évitez tout contact avec les yeux ou la peau.

### 8.3a Équipement de protection personnelle

#### Protection pour les mains :

Portez des gants de la longueur appropriée afin de bien vous protéger en cas d'éclaboussures. Les gants en nitrile, néoprène et PVC offrent une protection adéquate en cas de contact accidentel.

#### Protection oculaire :

Portez une protection oculaire appropriée (des lunettes de protection bien ajustées pour vous protéger contre la poussière et les éclaboussures).

#### Protection respiratoire :

Non nécessaire en utilisation normale

---

## SECTION IX – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES/CHIMIQUES

---

### Informations générales

#### Apparence

Forme : Liquide  
Couleur : Blanc  
Odeur : Légère odeur d'ammoniac

Valeur du pH à 20 °C (68 °F) : 9,5-10,0

Point d'ébullition/intervalle d'ébullition : > 100 °C (>212 °F)

#### Auto-inflammable :

Le produit n'est pas auto-inflammable.

Pression de vapeur à 21 °C (70 °F)

<1 (eau)

Densité à 25 °C (77 °F) :

1,0 à 1,2

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau :

Miscible

Contenu en COV :

1.1 g/L VOC

---

## SECTION X – Stabilité et réactivité

---

**Décomposition thermique/conditions à éviter :** Combustibles puissants, matériaux qui réagissent à l'eau

**Matières incompatibles :** Agents combustibles puissants

**Produits à décomposition dangereuse :** Aucun



**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™**

---

## SECTION XI – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

---

**11.1 Voies privilégiées d'administration :** Contact avec la peau ou les yeux, ingestion et absorption par la peau ou inhalation.

**11.2 Symptômes associés aux caractéristiques physiques/chimiques/toxicologiques :**

**Inhalation :** Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

**Contact avec la peau :** Cause des irritations cutanées.

**Contact avec les yeux :** Cause des irritations aux yeux.

**Ingestion :** Peut provoquer une irritation gastro-intestinale

**11.3 Effets différés et immédiats connus ainsi que les effets chroniques induits par une exposition à court et à long termes**

**À court terme**

Corrosion/irritation cutanée : Cause des irritations cutanées.

Domages/irritations graves aux yeux : Cause des irritations aux yeux.

Sensibilisation respiratoire : Non disponible

Sensibilisation de la peau : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique : (Catégorie 3) Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.

Risque d'aspiration : Non disponible

**Long terme**

Cancérogénicité : Non disponible

Mutagénicité des cellules germinales : Non disponible

Toxicité de la reproduction : Non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées : (Catégorie 2) Une exposition prolongée ou répétée peut causer des irritations cutanées.

Effets antagonistes/synergiques : Non disponible.

---

## SECTION XII – INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

---

**Toxicité aquatique :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Persistance et dégradabilité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Comportement en systèmes environnementaux :**

**Potentiel de bioaccumulation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Information écologique supplémentaire :**

**Remarques générales :**



**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

---

### SECTION XIII – CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

---

#### Méthode de traitement des déchets

##### Recommandations :

Ne pas permettre au produit de se déverser dans les cours d'eau ou les égouts. Jeter en respectant les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux.

##### Emballages vides non nettoyés

**Recommandations :** Jeter en respectant les règlements locaux, provinciaux ou fédéraux.

**Agent nettoyant recommandé :** Eau, agents nettoyants si nécessaire.

---

### SECTION XIV – INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

---

	DOT (É.-U.)	TMD (Canada)
<b>Numéro ONU</b>	Non réglementé	Non réglementé
<b>Désignation officielle de transport ONU</b>	Non réglementé	Non réglementé
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	Non réglementé	Non réglementé
<b>Groupe d'emballage (le cas échéant)</b>	Non réglementé	Non réglementé

#### 14.1 Dangers pour l'environnement :

Non disponible

#### 14.2 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non disponible

#### 14.3 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Ne pas manipuler le produit tant que toutes les précautions de sécurité n'auront pas été lues et comprises.

---

### SECTION XV – AUTRES INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

#### 15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement/législation spécifique aux produits chimiques

##### Canada

**Classification SIMDUT :** Considéré comme un matériau dangereux selon le Règlement sur les produits dangereux tel que défini par les Règlements sur les produits contrôlés et est soumis aux exigences du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au


**CEMENT & CONCRETE PRODUCTS™**

travail (SIMDUT) de Santé Canada. Ce document est conforme aux exigences du SIMDUT de la Loi sur les produits dangereux et du Règlement sur les produits contrôlés.

**15.2 Norme fédérale (É.-U.)**
**Composants SARA 302/311/312/313**

Aucun produit chimique dans ce matériel n'est soumis aux exigences de déclaration de SARA titre III Section 302, 311, 312 ou 313.

**RCRA** : Non classé à titre de déchet dangereux en vertu de la loi *Resource Conservation and Recovery Act* ou de ses règlements, *40 CFR § 261 et seq.*

**CERCLA** : Non classé à titre de substance dangereuse en vertu de la loi *Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA)*, *40 CFR §302.*

**Planification de secours et le droit à l'information (SARA titre III)** : Pas une substance extrêmement dangereuse en vertu de la section 302, et elle n'est pas un produit chimique toxique soumis à la section 313.

**NTP** : Non classé comme étant un carcinogène connu.

**Carcinogènes OSHA** : Non inscrit.

**15.3 Lois de droit de connaître des États**
**California Prop. 65 Components**

**AVERTISSEMENT** : Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus par l'État de la Californie pour causer le cancer, des malformations congénitales ou autres problèmes de reproduction.

**15.4 Inventaire mondial**

**LIS** Tous les composants de ce produit se retrouvent sur la liste LIS canadienne.

**TSCA n°** : Tous les composants sont énumérés dans l'inventaire TSCA.

---

**SECTION XVI – AUTRES INFORMATIONS**


---

**Dernière mise à jour : 1<sup>er</sup> mai 31, 2017**

**REMARQUE** : Les informations et les recommandations ci-incluses sont basées sur des données qui sont vraisemblablement exactes. Cependant, aucune garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'assumons aucune responsabilité et déclinons toutes responsabilités pour les effets nocifs qui peuvent être causés par l'exposition à la silice qui se trouve dans nos produits.

Préparé par The QUIKRETE Companies, LLC

**Fin**